

Paris collectifs sportifs—Loi

J'interviens aussi en faveur du projet de loi à cause des sornettes que nous ont servies les conservateurs et les néo-démocrates qui prétendent qu'il s'agit là d'un impôt sur les pauvres et que nous demandons aux pauvres de financer des activités auxquelles s'adonnent les riches. Je n'ai jamais prétendu que quand on est pauvre, on est automatiquement stupide. Je m'inscris en faux contre ceux qui prétendent que les pauvres ne sont pas capables de savoir s'ils doivent ou non acheter des billets de loterie ou s'adonner à des paris sportifs. Je tiens à dire clairement qu'à mes yeux pauvreté n'est pas synonyme de stupidité.

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention d'être long, car je sais que d'autres députés veulent intervenir et que par ailleurs nous voudrions adopter le projet de loi. Nous les conservateurs, nous croyons à la coopération. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) est ici. Je voudrais qu'elle nous dise si elle est ou non responsable des loteries. Je crois savoir qu'elle l'est. J'ai entendu dire par ailleurs que le ministre tenait à ce que l'administration des loteries relève de son ministère. Pensez-vous vraiment que les loteries constituent le meilleur moyen de financer la recherche?

M. le vice-président: A l'ordre. Le député est prié d'adresser ses remarques à la présidence.

M. Paproski: Je voudrais revenir sur ce qu'a dit mon collègue et ami de Northumberland-Miramichi (M. Dionne). Il va en coûter au gouvernement 55 millions pour se lancer dans les paris sportifs. Personne ne l'a encore dit.

Le ministre d'État chargé du Commerce international (M. Regan) qui est responsable des loteries a eu amplement le temps au cours des trois dernières années de s'entretenir avec ses homologues provinciaux responsables de cette question dans leurs provinces respectives. Il aurait pu leur dire que nous allions présenter notre candidature pour les Jeux olympiques d'hiver et que Calgary, Vancouver ou une quelconque autre ville allait être retenue et que nous allions avoir besoin d'une ou deux loteries pour financer directement les Jeux olympiques. Savez-vous ce que ses homologues provinciaux auraient dit au ministre s'il avait eu la courtoisie de les appeler ou de leur rendre visite? Ils auraient certainement été d'accord pour aider à financer les Jeux. Ils auraient certainement accepté de remettre au gouvernement la recette de trois ou quatre tirages par an pour aider les différentes manifestations sportives et les Jeux à Calgary.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): J'invoque le Règlement.

M. le vice-président: Je rappelle au député de Northumberland-Miramichi qu'une période de dix minutes est prévue pour les questions et qu'en conséquence, il doit intervenir sur un recours au Règlement.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Si j'invoque le Règlement, c'est parce que je pense que le député induit involontairement la Chambre en erreur. Je suis convaincu qu'il ne le fait pas exprès. Il prétend que si le ministre avait négocié avec les provinces, il aurait pu obtenir d'elles ce qu'il a fait lui-même lorsqu'il était ministre de la Condition physique et du Sport amateur.

M. le vice-président: A l'ordre.

M. Paproski: Le député de Northumberland-Miramichi m'étonne. Il ferait mieux de s'en tenir aux transports. C'est un

excellent président du comité des transports, mais il ne devrait pas s'occuper des loteries. Il est tellement en retard qu'il se pense le premier.

Je vais répéter une fois de plus que je ne sais pas qui a fait les études pour le ministre. Je suis sûr qu'ils sont en ce moment dans la tribune du public et qu'ils jubilent. Ils ont passé une année et dépensé près de 1 million de dollars à étudier les différentes loteries et à essayer d'organiser quelque chose comme le Loto Select, les paris sportifs, les jeux de hasard ou que sais-je, encore.

Le ministre espère que ce projet de loi ne sera pas adopté, parce qu'il coûtera 55 millions de dollars. Ira-t-il au cabinet demander 55 millions ou va-t-il prendre l'argent que les pauvres gens de la Santé et du Sport amateur devaient recevoir? Le ministre a actuellement 47 millions de dollars en banque et 16.5 millions de ce fonds de loterie doivent servir à donner des bourses à nos athlètes. C'est là, mais les athlètes ne toucheront rien.

Le ministre aurait dû avoir la courtoisie de parler à ses homologues provinciaux. Avant que nous entamions ce débat, aujourd'hui, j'ai parlé avec trois ou quatre des ministres en cause. Ils m'ont dit qu'ils seraient heureux d'avoir des contacts avec lui, mais qu'il n'y avait eu aucune communication depuis trois ans. Il fait cavalier seul. Pourtant, il devra rencontrer ses collègues du cabinet et leur dire qu'il faudra 55 millions de dollars pour organiser ce jeu de hasard, cet impôt déguisé. Il va leur demander de l'aide parce qu'il ne peut pas commencer ce jeu de poker tant qu'il n'aura pas 55 millions sur la table. Il faudra surveiller le ministre, parce qu'il est cachottier. Il a quitté la Santé et le Sport amateur et maintenant il est au Commerce international. Dieu sait où il sera après les prochaines élections.

• (1740)

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, il est plutôt intéressant que le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) parle du ministre qui présente ce projet de loi à la Chambre, l'ancien secrétaire d'État. Où est l'actuel secrétaire d'État (M. Joyal)? Quel rapport y a-t-il entre le ministre d'État chargé des Affaires internationales (M. Regan) et les loteries? Il a mieux à faire; il devrait s'assurer que le Canada vend ses produits. Je pense que la vérité, c'est qu'il vient de Halifax alors que l'actuel secrétaire d'État vient du Québec. Ce dernier n'est probablement pas d'accord avec le projet de loi, qu'il sait impopulaire dans sa province. C'est un bon point à ne pas oublier.

J'ai finalement trouvé quelles étaient les compétences du ministre d'État chargé du Commerce international. Il sait trouver qui va gagner le match de hockey. Dieu merci, il a certaines compétences!

M. le vice-président: Je désirerais rappeler au député qu'on doit s'en tenir au sujet à l'étude. La présidence invite le député à revenir au sujet de la motion.

M. Fennell: Merci, monsieur le Président. Vous devez reconnaître que je n'ai pas l'habitude de m'éloigner du sujet. Je me préparais à expliquer pourquoi je désapprouve le bill. Je faisais la mise en scène.